|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Logo appellation quadri | **Apel Ecole Saint Jeanne d’Arc d’Herblay**Compte-rendu du conseil d’administrationDu 20 mars 2019 |  |

Étaient présents :

Les membres du bureau :

Elodie CATHAGNE-MARTIN (Présidente), Géraud D’ALBOY (Vice-secrétaire), Stéphanie LAPENNA (Vice-Présidente),

Les membres du conseil d’administration :

Ségolène YVALUN (Membre du CA), Angélique DELVALLEE (Membre du CA), Julie HUET (Membre du CA), Céline LOONIS (Membre du CA), Amandine LOUKAS (Membre du CA), Stéphanie TEXIER-LE GAL(Membre du CA).

Mme CHAPELLE (représentant Mme Meyer)

Absents ou excusés :

Laetitia VINCENT (Secrétaire), Emeline LACROIX COCO (Vice-Trésorière), Christine DELPLAN (Membre du CA), Jennifer THEREAUX (Membre du CA), Marie BATTISTELLA (Membre du CA), Sandrine DE PINA-SIMOES (Membre du CA), Caroline FERREIRA-LHOMMET (Membre du CA), Valérie CHUNG-COQUILLET (Membre du CA).

Madame Isabelle MEYER (Chef d‘établissement)

# QUORUM

Aux termes de l’article 7 des statuts, la présence d’un tiers des membres du Conseil d’Administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Le Conseil d’Administration est composé de 18 membres.

Le Quorum est fixé à 6 membres.

Le Quorum est atteint et le Conseil d’Administration peut valablement délibérer.

# ORDRE DU JOUR

* Les 2 derniers CR à valider
* Fête du Printemps
* Festival du livre
* Subventions
* Bol de riz
* Kermesse
* Subventions
* Point casquettes
* Recytextile
* Gobelets
* Point photographe

# validation des CR

Les CR des deux précédents conseils d’administration sont validés à l’unanimité.

# Fête du printemps

Il est précisé que :

* Le matériel nécessaire a été commandé ;
* Préfecture a été avertie de la manifestation, de même que la Police Municipale ;
* L’apéritif de l’OGEC sera organisé par l’APEL ;
* Achat de brioches à vendre :
	+ 10 grandes brioches à vendre à la part ;
	+ 50 petites à vendre entières.

# Festival du livre

L’organisation du festival du livre est évoquée.

* emplacement des ventes : les ventes se feront dans le réfectoire
* Le matériel a bien été commandé
* A l’unanimité, il est acté que les ventes se feront uniquement le vendredi, dès lors que trop peu de personnes ne peuvent se libérer le jeudi.

# SubventionS

## Subvention des parents accompagnateurs des enfants porteurs de handicap

Le projet de subventionnement par l’APEL des voyages des parents dont les enfants sont porteurs de handicap, à la demande de Mme Meyer.

Certains enfants, porteurs de handicap, ne peuvent participer aux voyages scolaires que s’ils bénéficient d’un accompagnement particulier (AVS, parents, infirmière).

A ce jour, Mme Meyer a indiqué au bureau que les parents accompagnateurs étaient invités à payer leur voyage, en plus du voyage de leur enfant.

Elle souhaite savoir si une participation de l’APEL serait envisageable pour financer les voyages de ces accompagnateurs.

Mme Chapelle estime que ces parents ne paient jamais, leur coût étant imputé sur le coût global du voyage.

Ces informations ne correspondent pas à ce que Mme Meyer avait indiqué au bureau. Dans ces conditions, le CA n’est pas suffisamment informé pour délibérer sur cette question et il sera demandé à Mme Meyer de préciser sa demande.

## Subvention des voyages

Après vérification auprès de l’APEL 95, les 1500 euros de subvention versées par l’APEL 95 couvrent la totalité des voyages, et non pas chaque voyage.

Le montant de subvention versé par l’APEL 95 est donc inférieur aux montants initialement présentés.

# opération bol de Riz

## Principe

L’organisation de l’opération Bol de Riz du 17 avril au soir est évoquée.

Il est précisé que :

* L’intégralité des bénéfices ira à l’association international impact ;
* La manifestation sera ouverte aux personnes extérieures à l’école.
* Le prix de la manifestation est de 5 euros. Plus précisément :
	+ Il avait initialement été décidé d’offrir le repas aux enfants ;
	+ Dès lors que le manifestations est ouverte aux extérieurs, il est décidé à l’unanimité que seuls les enfants de Saint Jeanne d’Arc sont invités, le prix de 5 euros s’appliquant aux enfants extérieurs à SJA.

Il sera proposé aux participants un bol de riz et une pomme.

## Organisation

* L’OGEC s’occupe des commandes de riz par le prestataire de la cantine ;
* une information sur la manifestation sera diffusée lors de la messe à l’Eglise d’Herblay.
* Les pré-inscriptions sont possibles sur internet.

# KERMESSE

* La Structure gonflable est bien réservée.

# casquettes

Traditionnellement l’APEL offre des casquettes aux enfants de l’école pour les voyages.

Il faut passer une nouvelle commande pour cette année.

Il est décidé de commander au moins 500 casquettes logotées.

# Recytectile

L’opération recytextile se tiendra entre le 15 et le 19 avril 2019.

Les vêtements seront stockés dans l’oratoire.

Les flyers seront distribués dans les carnets de liaison.

# GObelets initiative

Il est proposé de mettre en vente, le jour de la kermesse, des gobelets en plastiques décorés.

Ces verres seraient un souvenir pour les enfants.

Ces gobelets seraient mis en vente en même temps que les boissons : la première boisson serait payée au prix d’1 euros 50 incluant la fourniture du gobelet, et 50 centimes par la suite, servie dans le gobelet.

Il est décidé à l’unanimité de commande 1 000 gobelets.

# photographe

Il est nécessaire de rechercher un nouveau photographe pour la photo de classe.

La séance est levée à 22h30, après création des sachets de bonbons pour la fête du printemps.

**Prochain CA :** Le prochain Conseil d’administration se déroulera le 7 mai.